

Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance extraordinaire du 14 février 2018

Philippe Charmoy, président, ouvre la séance.

1. Appel des membres

Annoncés absents :

M. Frédéric Danzi

Sont présents :

Des autorités de l'ASIPE :

M. Julien Mora

Mme Sandra Savary

M. Thierry Graf

Des professionnels actifs au sein des EPS :

M. Philippe Duboux

M. Christian Chevalier

Mme Corinne Gotti

Mme Isabelle Giauque

Des milieux et organisations concernés par la vie des Etablissements :

M. Frédéric Danzi

M. Philippe Delbrouck

Mme Jeannine Hausammann

M. François Marion

Des parents d'élèves

Mme Magali Dubois

Mme Rosa Maria Da Silva Vieira Querido

Mme Aude Roux

M. Alexandre Zosso

2. Modification des horaires de l'école primaire

Ch.Chevalier présente le ppt présenté à CarPostal. Il y a surtout un changement important pour les élèves domiciliés à Corcelles et scolarisés à Grandcour. Pour les autres pas de grands changements annoncés. Ch.Chevalier est maintenant en attente d'une proposition acceptable de la part de CarPostal.

Questions/Remarques :

A. Roux tant qu'on n'a pas les horaires de Carpostal, c'est difficile de se positionner.

J.Mora se pose la question si CarPostal arrivera assez vite à proposer quelque chose qui tienne la route.

A.Roux se pose la question du changement d'horaires chaque année : les parents qui travaillent doivent se réadapter à un nouvel horaire en début de chaque année.

Ch.Chevalier : Les changements sont dûs aussi à la réflexion de comment transporter les payernois vers Corcelles. Il veut aussi essayer de réduire le temps d'attente des bus en mettant les enfants des villages ailleurs qu'à la DLT (gain de 20 minutes).

C.Gotti : en tant que maman, j'apprécierais que mon enfant ne commence pas à 7h30 mais plus tard.

I.Giaque : est-ce qu'on change que pour cette année ? Ou est-ce un changement pour plusieurs années?

Ch.Chevalier : c'est l'idée de faire un horaire qui ne change plus par la suite.

Ph.Charmoy résume la nouvelle proposition de Ch.Chevalier: l'avantage est pour les plus jeunes élèves de partir plus tard et le désavantage est l'inconfort des parents engendré par les nouveaux horaires car ils doivent s'organiser à nouveau.

Le CEt donne un préavis favorable à ce nouvel horaire, sous réserve d'impératifs liés à Carpostal.

Ch.Chevalier demande à toute l'assemblée une grande discrétion par rapport aux informations reçues.

Le 8 mars les horaires de Payerne et Grandcour seront dévoilés à la séance de parents des futurs 1P.

3. Modification du règlement du Primaire

La nouvelle mouture du règlement n'est pas encore tout à fait présentable. Il sera donc discuté lors de la séance du mois de mai.

4. Modification du règlement du Secondaire

Le nouveau règlement a été présenté à la conférence des maîtres cette semaine.

Il y a discussion sur les horaires à indiquer dans un règlement ou pas. D'après la juriste cantonale ce n'est pas nécessaire. Les horaires seront donc supprimés du règlement.

Ph.Duboux fait la lecture des modifications apportées à ce règlement.

Après quelques demandes d'informations le nouveau règlement du secondaire est avalisé.

5. Divers :

A.Roux demande à combien s'élève le montant alloué à l'AG du Conseil d'Etablissement.
Réponse : jusqu'à 1000.- avaient été mis au budget.

Ch.Chevalier se demande si les Directeurs doivent venir ou pas à cette assemblée. Il est décidé que les Directeurs ne soient pas présents lors de cette soirée.

Les délégués des parents iront présenter le CEt et leurs rôles lors de la séance du 8 mars.

J.Mora : Suite à la demande des devoirs surveillés, l'ASIPE a reçu 0 inscription. Mais la lettre était sans signature de la part des parents, le doute plane donc quant à l'arrivée de l'information dans les foyers.

Ph.Duboux : Annonce la conférence à la Halle des fêtes le 2 mai 19h de M.Stephan, sur la thématique « Relation Adulte-enfant ».

Suite à l'arrêté du TF, Ph.Duboux propose de créer un groupe de travail qui se penche sur cette problématique.

J.Mora demande si le Canton de Vaud s'est positionné par rapport à cela. (cf Canton de Fribourg).

Discussion sur ce thème.

Ph.Charmoy propose qu'à la prochaine séance, il y ait discussion là-dessus.

Ph.Duboux propose à J.Mora que d'ici le mois de mai, il y ait une proposition de la CoDir de l'ASIPE, pour que le CEt se positionne en mai.

Ch.Chevalier annonce le spectacle de l'Etablissement du primaire le jeudi 15 mars à 19h30.

Fin de la séance 19h35

Le Président

Philippe Charmoy

La secrétaire

A handwritten signature in blue ink, consisting of the letters 'A', 'R', and 'O' followed by a flourish.

Aude Roux